



**Si ses prédécesseurs dans ce ministère ont brillé par une incompétence et un affairisme à nul autre pareil, l'arrivée du ministre Henri Eyebe Ayissi au ministère du Cadastre, des Domaines et des Affaires foncière s'apparente à une vaste opération commando dont l'objectif reste d'assainir un milieu hanté par des brigands de tout genre. Et la mission se déroule en toute sérénité.**

Des actes forts. Pour un vrai ministre de la République, il s'agit d'un devoir républicain. Mais pour un patriote comme le ministre Henri Eyebe Ayissi, ce n'est plus un devoir, mais une obligation. Et il le démontre à suffisance depuis qu'il a pris les clés de ce ministère où les affaires foncières se bousculent et s'enchaînent comme les locomotives d'un train de campagne. Doit-on s'appesantir sur ce qu'on a qualifié « l'affaire Neo Industrie » dans le sud du Cameroun où l'opérateur économique était en passe de se taper une concession foncière ? Son doigté personnel, son habituel flegme, sa légendaire capacité d'analyse ont rapidement eu raison de la grogne des populations prêtes à en découdre avec l'autorité.

Des cas comme celui-là ont été sa tasse quotidienne et c'est avec la même capacité d'analyse qu'il a su éviter le pire. Maintenant que le curseur est revenu à sa place habituelle, il peut donc s'atteler à la réforme foncière qui sera bientôt finalisée au Cameroun. C'est le sens de la réflexion entamée la semaine dernière à Yaoundé dans le cadre de la semaine du Foncier 2021, sous le thème « La gestion locale du foncier au Cameroun : défis et leçons ». Tout un programme. A cet effet, plusieurs membres du gouvernement et les acteurs du domaine ont assisté lundi dernier à la cérémonie solennelle d'ouverture de cette semaine foncière au

Cameroun.

L'évènement qui s'est achevé le 29 janvier était organisé par le ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, en partenariat avec le projet Landcam. « Les conclusions de ces travaux pourront contribuer à densifier et enrichir la réflexion stratégique portant sur la nouvelle législation foncière en préparation », a indiqué Henri Eyebe Ayissi, ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières.

**Source : LA NOUVELLE N° 576 du lundi 1er février 2021/Par C.N.**